



DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - L'Alpha
Numéro : 2021-D-397

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONTRAT DE MISE À DISPOSITION DES MODULES DE L'EXPOSITION ""LES PETITS MONDES"" - AVENANT N°1

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,
- VU, la décision n°348 du 29 novembre 2021 portant approbation de la convention de mise à disposition de l'exposition « les petits mondes », entre le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) « l'Envol » et l'Alpha du 8 novembre au 6 décembre 2021,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé l'avenant n°1 à la convention mise à disposition des modules de l'exposition « les petits mondes » passé entre le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), situé avenue de la République 17137 Esnandes et GrandAngoulême, pour l'Alpha.

Article 2 – L'avenant n°1 à la convention a pour objet de modifier la durée de mise à disposition pour la prolonger jusqu'au 10 janvier 2022. Les autres termes de la convention restent inchangés.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services de la communauté d'agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **29 DEC. 2021**

Pour Le Président,
Le Vice-Président,

Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **29 DEC. 2021**
Publié ou notifié,
Le **29 DEC. 2021**